

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 2 décembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 décembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 8 décembre 2016

RESSOURCES HUMAINES – SECRETARIAT DES COMMISSIONS DE REFORME ET COMITES MEDICAUX - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 28/09/15

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Christian BREMAUD à Jacques BILLY, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Rabah LAICHOIR à Michel PANIER, Simon LAPLACE à Jeanine BARBOTIN, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Yvonne VACKER, Florent SIMMONET à Michel PAILLEY, Marc THEBAULT à Jérôme BALOGE, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Marie-Chantal GARENNE, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Jeanine BARBOTIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 DECEMBRE 2016

RESSOURCES HUMAINES – SECRETARIAT DES COMMISSIONS DE REFORME ET COMITES MEDICAUX - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 28/09/15

Monsieur **Jacques BROSSARD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à la fonction publique et notamment son article 113,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 23 IV,

Considérant que l'article 23 susvisé de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale a été complété d'une possibilité prévoyant que les centres de gestion peuvent assurer les missions de secrétariat des commissions de réforme et des comités médicaux en faveur des collectivités et établissements non affiliés, par délibération expresse de leur organe délibérant,

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux –Sèvres et la Communauté d'agglomération du Niortais ont signé une convention le 28 septembre 2015 pour l'adhésion aux secrétariats du comité médical et commission de réforme placés auprès du Centre de gestion. - Cette convention arrive à terme le 31 décembre 2016.

Il est proposé de renouveler cette convention par voie d'avenant pour une période de 3 ans à compter du 1er janvier 2017.

Le tarif pratiqué au dossier reste identique soit 95 € pour 2017. Ce prix comprend les charges et formation des personnels du centre de gestion, les charges de fonctionnement du centre de gestion ainsi que les honoraires et déplacements des médecins siégeant dans ces instances. Les frais de déplacement des représentants des élus et du personnel par catégorie, membres de la commission, sont supportés par la CAN, en privilégiant les véhicules de service et le covoiturage pour les agents. Le secrétariat établi, sur demande expresse, une attestation de présence.

Ce montant sera réévalué à compter du 1er janvier 2018 par un nouvel avenant prenant en compte les couts réels de fonctionnement du secrétariat de la commission de réforme après une rencontre préalable avec les représentants des collectivités et soumis à une délibération de la CAN.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les termes de l'avenant n°1 avec le Centre de Gestion des Deux-Sèvres,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à le signer.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BROSSARD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161208-c17-12-2016-DE
Date de télétransmission : 13/12/2016
Date de réception préfecture : 13/12/2016